

Procès-verbal du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert

Séance régulière tenue par le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert, le lundi 12 décembre 2005 à 19h30, sous la présidence de M. Michel Latendresse.

Sont présents :	32 Jacques Lemire	33 Roger Roy	34 Jacques E. Poitras
	35 Nicole Breton	36 Stéphane Desjardins	37 Suzanne Charbonneau
	38 Lorraine Guay Boivin	39 Michel Latendresse	

Sont également présentes : Mme Lise Angers, directrice de l'arrondissement
Me Carmen St-Georges, secrétaire du conseil de l'arrondissement

SH051212-1 PROCÈS-VERBAL SÉANCE 14 NOVEMBRE 2005 – APPROBATION

Il est proposé par M. Roger Roy
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert tenue le 14 novembre 2005, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-2 LISTE MENSUELLE DES DEMANDES D'ACHAT – APPROBATION

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Roger Roy

D'approuver la liste des demandes d'achat de l'arrondissement de Saint-Hubert pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2005, telle que soumise.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-3 CIRCULATION – INSTALLATION D'UN PANNEAU "ATTENTION À NOS ENFANTS" FACE AU 3773 KENNEDY – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.3

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.3 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'autoriser l'installation d'un panneau « Attention à nos enfants » face au 3773, rue Kennedy;
2. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;
3. D'imputer cette dépense de 30 \$ au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-4 CIRCULATION – INSTALLATION DE PANNEAUX DE STATIONNEMENT INTERDIT – INTERSECTIONS HARVEY/THIBAUT ET THIBAUT/GAREAU – ZONE D'AUTOBUS – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.4

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.4 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'installer une zone d'immobilisation interdite sauf autobus sur une distance de 25 mètres aux endroits suivants :
 - Sur la rue Harvey, intersection Thibault, direction boulevard Losch
 - Sur l'avenue Thibault, intersection Harvey, direction rue Sir-Wilfrid-Laurier
 - Sur l'avenue Thibault, intersection Gareau, direction rue Philippe-Parizeau
2. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;
3. D'imputer cette dépense de 150 \$ t.t.i au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-5 CIRCULATION – ZONE DE DÉBARCADÈRE 15 MINUTES SUR LA RUE DE GAULLE LE LONG DE L'ÉCOLE MGR FORGET – 1700 DE GAULLE – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.5

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.5 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'installer une zone de débarcadère pour autobus sur la rue De Gaulle le long du terrain de l'école Mgr Forget à l'intersection de la rue Windsor;
2. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;
3. D'imputer cette dépense de 60 \$ t.t.i. au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-6 CIRCULATION – ZONE DE DEBARCADÈRE 15 MINUTES FACE À L'ÉCOLE GAÉTAN-BOUCHER – 4850 WESTLEY – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.10

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.10 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

--	--

1. D'interdire l'arrêt de 7h à 16h, du lundi au vendredi, sauf autobus, face à l'entrée principale de l'école sur le boulevard Westley;

2. De permettre le stationnement pour une durée de 15 minutes, de 7h à 16h, du lundi au vendredi le long de la cour d'école sur le boulevard Westley;

3. D'interdire le stationnement le lundi, mercredi et vendredi sur la rue Cornwall entre le 4975 et le 4885 afin de régulariser le stationnement alternatif;

4. D'interdire le stationnement après 16h le lundi, mercredi et vendredi le long de la propriété de l'école sur la rue Cornwall;

5. D'interdire le stationnement après 16h le mardi, jeudi et samedi le long de la propriété de l'école sur le boulevard Westley;

6. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;

7. D'imputer cette dépense de 380 \$ t.t.i au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-7 CIRCULATION – ENLÈVEMENT PANNEAU D'ARRÊT INTERSECTION SICOTTE ET SAUVÉ – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.13

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.13 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'enlever l'arrêt obligatoire sur la courbe de la rue Sicotte à l'intersection de la rue Sauvé;

2. D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'enlèvement des panneaux d'arrêt qui ne rencontrent pas les critères selon la grille d'analyse.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-8 CIRCULATION – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – VIRAGES À DROITE SUR FEU ROUGE DES RUES OVILA-HAMEL ET CODERRE VERS BOULEVARD COUSINEAU – RECOMMANDATIONS CPSCE 051129-2.14 ET CPSCE 051129-2.21

Afin de donner suite aux recommandations CPSCE-051129-2.14 et CPSCE 051129-2.21 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

De mandater le chef du Service des travaux publics pour qu'il adresse une demande au ministère des Transports du Québec pour autoriser le virage à droite sur feu rouge de la rue Ovila-Hamel et de la rue Coderre, vers le boulevard Cousineau.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

--	--

SH051212-9 CIRCULATION – PANNEAUX D'ARRÊT INTERDIT FACE À L'ÉCOLE JARDIN BIENVILLE – 8370 GERVAIS – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.15

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.15 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'interdire l'immobilisation de véhicules sur l'avenue Gervais, du côté des adresses paires, face au débarcadère d'autobus de l'école, de 7h à 16h, du lundi au vendredi;
2. D'interdire le stationnement sur l'avenue Gervais, du côté des adresses paires, du débarcadère jusqu'à la rue Émile de 7h à 16h, du lundi au vendredi;
3. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;
4. D'imputer cette dépense de 90 \$ t.t.i. au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-10 CIRCULATION – INSTALLATION PANNEAU D'ARRÊT TOUTES DIRECTIONS – INTERSECTION JULIEN-BOUTHILLIER ET LAVOIE – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.18

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.18 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

D'entériner l'installation de panneaux d'arrêt obligatoire sur la rue Julien-Bouthillier, à l'intersection de la rue Lavoie, déjà autorisée par le chef du Service des travaux publics, pour des motifs de sécurité.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-11 CIRCULATION – STATIONNEMENT ALTERNATIF RUE TOURANGEAU – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.19

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.19 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

1. D'interdire le stationnement sur la rue Tourangeau, du côté des adresses civiques impaires, de 9h à 24h le lundi, mercredi et vendredi, de minuit à 9h le mardi, jeudi et samedi;

--	--

2. D'interdire le stationnement sur la rue Tourangeau, du côté des adresses civiques paires, de 9h à minuit le mardi, jeudi, samedi et dimanche, de minuit à 9h le lundi, mercredi, vendredi et dimanche;

3. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;

4. D'imputer cette dépense de 200 \$ t.t.i. au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-12 CIRCULATION – STATIONNEMENT ALTERNATIF SUR UNE PARTIE DE LA RUE CHERBOURG INTERSECTION CHEMIN DE CHAMBLY – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.20

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.20 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'implanter une zone de stationnement interdit le lundi, mercredi et vendredi du côté des adresses civiques impaires sur la rue Cherbourg le long de la propriété du 5300, chemin de Chambly;

2. D'implanter une zone de stationnement interdit le mardi, jeudi, samedi et dimanche du côté des adresses civiques paires du 1950, rue Cherbourg jusqu'à 30 mètres du chemin de Chambly;

3. D'implanter une zone de stationnement interdit du côté des adresses civiques paires sur la rue Cherbourg sur une distance de 30 mètres du chemin de Chambly;

4. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;

5. D'imputer cette dépense 150 \$ t.t.i. au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-13 CIRCULATION – INTERDICTION DE STATIONNER – RUE KENSINGTON LE LONG DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE – RECOMMANDATION CPSCE 051129-2.11

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-2.11 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'interdire le stationnement sur la rue Kensington le long de l'école de 7h à 16h;

--	--

2. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;

3. D'imputer cette dépense de 140 \$ t.t.i. au poste budgétaire 1-60-741-3510-00-2649-00000 (Certificat du trésorier CT-60-05-00257).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-14 TRANSPORT EN COMMUN – RELOCALISATION DE L'ABRIBUS SITUÉ À L'INTERSECTION PATENAUDE ET CHEMIN DE CHAMBLY – RECOMMANDATION CPSCE 051129-3.6

Afin de donner suite à la recommandation CPSCE-051129-3.6 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

1. De relocaliser l'abribus situé à l'intersection du chemin de Chambly et de la rue Patenaude vers l'intersection du chemin de Chambly et de la rue Pinard;

2. D'autoriser le chef du Service des travaux publics ou son représentant à procéder aux travaux requis;

3. D'imputer cette dépense 1 500 \$ t.t.i. au poste budgétaire 2-60-740-9300-00-2752-60115, conditionnelle à l'émission du certificat du trésorier.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-15 RÉPARATION URGENTE CONDUITE PRINCIPALE DE RÉFRIGÉRATION – NAVADA LTÉE – 15 688,69 \$ T.T.I. – AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant la recommandation du chef du Service des travaux publics datée le 8 décembre 2005;

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'autoriser le paiement de 15 688,69 \$ t.t.i. pour la réparation urgente d'une conduite principale de réfrigération au centre sportif Rosanne-Laflamme à :

Navada Ltée
626, rue Bériault
Longueuil Qc J4G 1S8

2. Cette dépense est imputable au poste budgétaire 1-60-747-7313-00-2551-B6022 (Certificat du trésorier CT-60-05-00258).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

--	--

SH051212-16 COMMISSION PERMANENTE DES SERVICES AUX CITOYENS ET DE L'ENVIRONNEMENT – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2005 – DÉPÔT

Le conseil prend acte du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2005 de la commission permanente des services aux citoyens et de l'environnement.

SH051212-17 AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR ITALIEN DE SAINT-HUBERT – 10^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION – 200 \$

Considérant la recommandation du chef du Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire datée le 30 novembre 2005;

Il est proposé par Mme Nicole Breton
appuyé par Mme Suzanne Charbonneau

1. D'accorder une aide financière de 200 \$, au Club de l'âge d'or Italien de Saint-Hubert, pour la réalisation de son activité spéciale du 10^e anniversaire de fondation qui aura lieu le 14 décembre 2005.

2. D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-60-720-7011-00-2951-00000 (Certificat du trésorier CT 60-05-00256).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-18 COMMISSION PERMANENTE DE LA CULTURE, DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2005 – DÉPÔT

Le conseil prend acte du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2005 de la commission permanente de la culture, du loisir et de la vie communautaire.

SH051212-19 DÉROGATION MINEURE – M. BASSEM CHAHAL – LOT 2 798 210 – ZONE H-679 – RÉDUIRE LA MARGE ARRIÈRE DU BÂTIMENT PRINCIPAL DE 8 MÈTRES À 5.9 MÈTRES – 4000 RUE MANCE – RECOMMANDATION CCU 051129-20 – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – REFUS

Considérant qu'une demande a été formulée par M. Bassem Chahal, pour une dérogation mineure aux dispositions de la réglementation d'urbanisme concernant le lot 2 798 210, du cadastre du Québec, situé au 4000 rue Mance;

Considérant que le 29 novembre 2005, le comité consultatif d'urbanisme a adopté la résolution CCU 051129-20 pour recommander l'acceptation de la demande;

Considérant qu'un avis public a été publié dans l'édition du 23 novembre 2005 du Journal de Saint-Hubert, à propos de ladite demande de dérogation mineure;

Considérant qu'aucune personne n'est intervenue au sujet de cette demande lors de la séance du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert tenue le 12 décembre 2005.

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

Que l'arrondissement de Saint-Hubert refuse une dérogation mineure à l'effet de réduire la marge arrière du bâtiment principal, prescrite à la grille des usages et normes de la zone H-679 , de 8 mètres à 5.9 mètres pour l'immeuble situé sur le lot 2 798 210 du cadastre, au 4000, rue Mance.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-20 P.I.I.A. SECTEUR CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE – M. MICHEL PELCHAT – RUE RACINE – LOT 3 408 847 – ZONE H-528 – CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 7 LOGEMENTS – RECOMMANDATION CCU 051129-7

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-7 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale de certaines zones du territoire et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CN2005-094, pour la construction d'un immeuble de 7 logements avec 4 garages intérieurs, sur la rue Racine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-21 P.I.I.A. SECTEUR CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE – TECHN-ÉCOLOGIE – M. PAUL ALLAIN – RUE RACINE – LOT 3 353 775 – ZONE H-528 – CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 7 LOGEMENTS – RECOMMANDATION CCU 051129-8

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-8 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale de certaines zones du territoire et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CN2005-097, pour la construction d'un immeuble multifamilial de 14 logements avec 6 garages intérieurs, sur la rue Racine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-22 P.I.I.A. SECTEUR CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE – TECHN-ÉCOLOGIE – M. PAUL ALLAIN – RUE RACINE – LOT 3 353 776 – ZONE H-528 – CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 14 LOGEMENTS – RECOMMANDATION CCU 051129-9

--	--

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-9 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale de certaines zones du territoire et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CN2005-098, pour la construction d'un immeuble multifamilial de 14 logements avec 6 garages intérieurs, rue Racine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-23 P.I.I.A. SECTEUR ZONES ADJACENTES À GRANDE-ALLÉE –
TECHO-BLOC INC – M. CHARLES CICCARELLO – 5200
ALBERT-MILLICHAMP – LOTS 2 666 223 ET 2 926 978 – ZONE I-823 –
REHAUSSEMENT D'UNE PARTIE DE LA TOITURE –
RECOMMANDATION CCU 051129-10**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-10 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur des zones adjacentes au boulevard Grande Allée, et à la condition stipulée à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1205 pour le rehaussement de la toiture du 5200, rue Albert-Millichamp.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-24 P.I.I.A. SECTEUR TRONÇON #2 GRANDE ALLÉE – M. PIERRE-MARC
HUNTER – 3362 GRANDE ALLÉE – LOT 2 796 940 – ZONE C-661 –
REPLACEMENT D'UNE ENSEIGNE – RECOMMANDATION CCU
051129-11**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-11 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur tronçon #2 Grande Allée, et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1210 pour le remplacement d'une enseigne au 3362, boulevard Grande Allée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

--	--

SH051212-25 P.I.I.A. SECTEUR COMMERCE ET INDUSTRIES EN BORDURE DE LA MONTÉE SAINT-HUBERT – M. JACQUES DRAPEAU – 4740 MONTÉE SAINT-HUBERT – LOT 1 897 205 – ZONE C-762 – INSTALLATION ENSEIGNE SUR MURET – RECOMMANDATION CCU 051129-12

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-12 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Nicole Breton

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur commerces et industries en bordure de la montée Saint-Hubert, et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1190, pour l'installation d'une enseigne sur muret au 4740, montée Saint-Hubert.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-26 P.I.I.A. SECTEUR INDUSTRIEL EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 30 – GROUPE MEDIA GRAPHE – 5415 ARMAND-FRAPPIER – LOT 330 P (LOT À VENIR 330-3) – ZONE I-873 - INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ENSEIGNE SUR LE BÂTIMENT – RECOMMANDATION CCU 051129-13

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-13 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur industriel autoroute 30, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1235 pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment au 5415, rue Armand-Frappier.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-27 P.I.I.A. SECTEUR RUE SOUCY – M. JEAN VEILLETTE – 1486 SOUCY – LOT 212-1499 – ZONE H-710 – MODIFICATION DE LA TOITURE – RECOMMANDATION CCU 051129-14

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-14 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Roger Roy

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur rue Soucy et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1220, pour la modification de la toiture au 1486, rue Soucy.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-28 P.I.I.A. SECTEUR INDUSTRIEL EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 30 –
A.D.I. INTERNATIONAL – 3450, 1^{ÈRE} RUE – LOT 2 206 988 – ZONE I-562
– AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT – RECOMMANDATION CCU
051129-15**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-15 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur industriel autoroute 30 et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1159, pour l'agrandissement du bâtiment au 3450, 1^{ère} rue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-29 P.I.I.A. SECTEUR ZONE C-525 – SERVICE D'ENSEIGNE B.P –
CLINIQUE DENTAIRE GERVAIS & ASSOCIÉS – 6900 BOULEVARD
COUSINEAU – LOT 2 206 270 – ZONE C-525 – INSTALLATION D'UNE
ENSEIGNE SUR MURET – RECOMMANDATION CCU 051129-16**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-16 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur zone C-525 et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1267, pour l'installation d'une enseigne sur muret au 6900, boulevard Cousineau.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-30 P.I.I.A. SECTEUR PATRIMONIAL DU CHEMIN DE CHAMBLY – M.
JEAN LAFLAMME – 5503 CHEMIN DE CHAMBLY – LOT 2 202 561 –
ZONE C-213 – REMPLACEMENT D'UNE ENSEIGNE –
RECOMMANDATION CCU 051129-17**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-17 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver, dans le cadre du plan d'implantation et d'intégration architecturale du secteur patrimonial du chemin de Chambly et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-1269, pour le remplacement d'une enseigne au 5503, chemin de Chambly.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

--	--

SH051212-31 P.I.I.A. SECTEUR RÉSIDENCES EN BORDURE DU BOULEVARD COUSINEAU – 9054-3356 QUÉBEC INC – M. JULES JACQUES – RUE RACINE – LOT 3 408 845 – ZONE H-528 – CONSTRUCTION D’UN MULTIFAMILIAL JUMELÉ DE 7 LOGEMENTS – RECOMMANDATION CCU 051129-18

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-18 du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D’approuver, dans le cadre du plan d’implantation et d’intégration architecturale du secteur résidences en bordure du boulevard Taschereau et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-092, pour la construction d’un immeuble jumelé de 7 logements sur la rue Racine.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

SH051212-32 P.I.I.A. SECTEUR RÉSIDENCES EN BORDURE DU BOULEVARD COUSINEAU – 9054-3356 QUÉBEC INC – M. JULES JACQUES – RUE RACINE – LOT 3 408 846 – ZONE H-528 – CONSTRUCTION D’UN MULTIFAMILIAL JUMELÉ DE 7 LOGEMENTS – RECOMMANDATION CCU 051129-19

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-19 du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par Mme Lorraine Guay Boivin

D’approuver, dans le cadre du plan d’implantation et d’intégration architecturale du secteur résidences en bordure du boulevard Cousineau et aux conditions stipulées à ladite recommandation, le projet relatif à la demande de permis CR2005-093, pour la construction d’un immeuble jumelé de 7 logements sur la rue Racine.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

SH051212-33 P.I.I.A. SECTEUR ZONE À DOMINANCE INDUSTRIELLE – RELIANCE CONSTRUCTION LIMITÉE – LOT 328-11 – ZONE I-872 – CONSTRUCTION D’UN BÂTIMENT INDUSTRIEL – RECOMMANDATION CCU 051129-24 – REFUS

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-24 du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

De refuser, dans le cadre du plan d’implantation et d’intégration architecturale du secteur des zones à dominance industrielle, le projet de construction d’un bâtiment industriel sur le lot 328-11, jusqu’à ce qu’un plan complet soit présenté lors d’une prochaine réunion du comité consultatif d’urbanisme.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

--	--

**SH051212-34 MODIFICATION DE ZONAGE – M. SERGE RENAUD – 6450-6460
CHEMIN DE CHAMBLY – LOT 2 875 484 – ZONE H-276 –
RECOMMANDATION CCU 051129-4 – REFUS**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-4 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

Que la demande de modification de zonage demandée par monsieur Serge Renaud, soit refusée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-35 MODIFICATION DE ZONAGE – COOPÉRATIVE D'HABITATION LE
MULTIMONDE – 7140 CHEMIN DE CHAMBLY – LOT 2 875 781 – ZONE
P-586 – RECOMMANDATION CCU 051129-5 – REFUS**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-5 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

Que la demande de modification de zonage demandée par la coopérative Le Multimonde, soit refusée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-36 MODIFICATION DE ZONAGE – M. SERGE DAKESSIAN – TELUS
MOBILITÉ – 6355 MARICOURT – LOT 2 669 023 – ZONE P-836 –
RECOMMANDATION CCU 051129-6 – REFUS**

Afin de donner suite à la recommandation CCU 051129-6 du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

Que la demande de modification de zonage demandée par monsieur Serge Dakessian, soit refusée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**SH051212-37 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RÉUNION DU 29
NOVEMBRE 2005 – DÉPÔT**

Le conseil prend acte du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2005 du comité consultatif d'urbanisme.

SH051212-38 APPROBATION VIREMENTS BUDGÉTAIRES VB-60-05-0083 ET VB-60-05-0084 – DOTATION ARRONDISSEMENT

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par M. Roger Roy

D'approuver le virement budgétaire VB-60-05-0083, afin d'augmenter la dépense pour le revêtement des rues, conformément aux projections 2005;

D'approuver le virement budgétaire VB-60-05-0084, afin de procéder au paiement des travaux urgents de réparation d'une conduite de réfrigération au centre sportif Rosanne-Laflamme.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-39 MODIFICATION DE ZONAGE – PIERRE SAINT-LAURENT – 4400 BOULEVARD WESTLEY – ZONE C-881 – AGRANDIR ZONE RÉSIDENTIELLE H-849 A MÊME ZONE COMMERCIALE C-881 – RECOMMANDATION CCU 050802-4 – ADOPTION SECOND PROJET

Afin de donner suite à l'assemblée publique de consultation, tenue par le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert le 12 décembre 2005, sur le premier projet de règlement de zonage 1406-41;

Il est proposé par M. Jacques E. Poitras
appuyé par M. Jacques Lemire

D'approuver le second projet de règlement de zonage 1406-41.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

SH051212-40 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

SH051212-41 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le public présent est invité à poser des questions sur les articles à l'ordre du jour et sur l'administration de l'arrondissement en général.

SH051212-42 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Stéphane Desjardins
appuyé par M. Jacques Lemire

Que cette séance soit levée.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Michel Latendresse, président
de l'arrondissement**

**Carmen St-Georges, secrétaire du Conseil
de l'arrondissement**

NON APPROUVÉ